



ORGANISATION DES INSCRIPTIONS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES PATIENTES

1^{ère} étape : DEMANDE D'INSCRIPTION

Documents à fournir par la patiente :

- Certificat d'inscription attestant du terme de la grossesse, délivré par le médecin correspondant, la sage-femme ou l'obstétricien de St Joseph qui suit votre grossesse.
- Pièce d'identité et si besoin photocopie du livret de famille
- Carte de Sécurité Sociale et Mutuelle à jour des droits.

Documents remis à la patiente :

- *Information au couple*
- *Chambre seule*
- *Désignation de la personne de confiance*
- *Autorisation de transmissions des données médicales*

**VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION À LA MATERNITE DE L'HOPITAL SAINT JOSEPH
A ÉTÉ ENREGISTRÉE**

2^{ème} étape : INSCRIPTION

Entre 18 et 20 SA : ouverture de votre dossier en 2 temps :
Consultation avec une sage-femme puis RDV avec un agent administratif

Votre présence est indispensable

Documents à fournir par la patiente :

- Tous les documents relatifs au suivi de grossesse, bilans sanguins, échographies....
- Certificat d'inscription attestant du terme de la grossesse délivré par le médecin ou la sage-femme qui suit la grossesse
- Formulaire « Chambre seule » renseigné et signé
- Formulaire « Information au couple » signé par le couple
- Formulaire « Désignation de la personne de confiance » renseigné et signé
- Formulaire « Autorisation de transmissions des données médicales » renseigné et signé
- Attestation Sécurité Sociale et Mutuelle à jour des droits
- Justificatif de domicile (facture électricité, téléphone...)
- Photocopie du LIVRET DE FAMILLE pour les couples mariés

VOTRE INSCRIPTION EST FINALISÉE

Si vous souhaitez annuler votre inscription, nous vous remercions de nous en informer par mail à l'adresse suivante : inscriptionsmaternite@hopital-saint-joseph.fr